



Marche à **COCO...té** de **Nous**

Règlement du défi

Toutes et tous les participant(e)s devront s'inscrire dans la APP 321 GO dans une des équipes/Pays et suivre une distance choisie par le participant, la distance à parcourir sera effectuée autant de fois que vous voulez dans le temps stipulé de la durée du défi (du 6 avril au 29 avril 2021), en ajoutant donc, à chaque parcours, les kilomètres parcourus.

Chacun(e) participera à deux catégories, premièrement au niveau de l'équipe nationale et, également, pour sa propre performance individuelle.

L'objectif commun est d'atteindre, parmi toutes les personnes concernées, un total de 15 659 kilomètres, ce qui équivaut à la distance entre l'Europe, Madagascar et le Cambodge, lieux d'intervention des associations Eau de Coco.

Au niveau de l'équipe/Pays ; l'équipe gagnera ayant obtenu la meilleure moyenne de kilomètres par participant. L'Equipe gagnante sera récompensée avec une chanson dédiée de Malagasy Gospel et un diplôme.

Au niveau individuel ; les trois premières personnes qui effectueront plus de kilomètres obtiendront une récompense .Il n'y a pas les limites, ils peuvent effectuer l'itinéraire autant de fois qu'ils le souhaitent et ajouter le maximum de kilomètres pour leur équipe.

Chaque participant(e) qui participera à ce défi sera récompensé(e) également les personnes. Nous distribuerons trois prix qui seront tirés au sort sur Instagram le 30/04, le jour suivant la fin du défi. À la fin du défi, nous publierons le résultat par équipes et les personnes gagnantes ; ainsi que les récompenses correspondantes à chaque personne et à chacune des antennes / pays gagnantes.